

INFORMATION MÉDICALE CONCERNANT

LES BIOPSIES

Une biopsie de la cavité buccale est indiquée pour aider au diagnostic des lésions de la muqueuse buccale, des os maxillaires ou d'une maladie générale.

Elle consiste à prélever un fragment de tissu pour permettre un examen histologique (structure du tissu vu au microscope), parfois immunologique (mise en évidence d'anticorps) ou biochimique (recherche de différentes substances).

La biopsie est effectuée le plus souvent sous anesthésie locale, mais le type d'anesthésie peut être discutée en fonction du caractère invasif de l'acte et/ou du statut médical du patient (pathologie médicale, coopération, état psychologique, âge du patient...)

Les suites opératoires normales peuvent être la douleur, l'œdème, ainsi qu'un saignement de quelques heures.

Tout acte chirurgical, même bien mené, comporte des risques de complications immédiates ou tardives, qui doivent cependant être relativisées au regard des bénéfices attendus :

- Hématome et saignement persistant.
- Perte ou diminution de la sensibilité d'un territoire muqueux ou cutané.
- Préjudice esthétique et ou fonctionnel.

Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé, pour votre cas précis, les risques et les effets secondaires de cet acte.